



Le Vice-Gouverneur

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque des États de l'Afrique Centrale, Dépositaire Central Unique des Valeurs Mobilières de la CEMAC, a l'honneur de porter à la connaissance de ses adhérents, des investisseurs et du public, qu'au terme de l'examen concluant du dossier d'admission déposé par **Emerald Securities Services Bourse**, mandaté par l'Etat du Gabon, j'ai l'honneur de vous informer que l'emprunt obligataire dénommé **EOG 6,25% NET 2023–2028**, est à compter du **07 décembre 2023**, officiellement admis aux opérations du Dépositaire Central Unique (DCU) de la CEMAC, pour un montant global émis de **154 605 500 000** (cent cinquante-quatre milliards six cent cinq millions cinq cent mille) FCFA, soit **15 460 550** obligations.

Cette valeur est libellée ainsi qu'il suit : # **EOG 6,25% NET 2023 – 2028** #.

Le Code ISIN attribué par le DCU est le suivant : # **GA000002039-6** #.



Michel DZOMBALA